

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

-:-

Nombre de conseillers

en exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

L'an deux mil vingt-six,

le 13 janvier à dix-neuf heures,

le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale, en séance publique ordinaire sous la présidence de **M. LE BLANC Christian, Maire**.

Date de la convocation : 07/01/2025

Présents : M. LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1ère Adjointe, Mr JOSSET Antoine, 2ème Adjoint, Mme FAGNOT Cendrine, 3ème adjointe, MM. TELLIER Adrien, PANNETIER Stéphane, RICHARD Guy, Mme ADET Florence

Excusé : M. LÉVEILLÉ David

Mme PORTIER Françoise a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026/04 :

COMPTABILITÉ - Chèque à encaisser -

Une facture ayant fait l'objet d'un double règlement auprès de la société Districo, notre collectivité a reçu en retour un chèque de remboursement qu'il convient d'encaisser.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide :

- D'ACCEPTER le chèque de 130,95 € de Districo ;
- D'IMPUTER cette recette en section de fonctionnement à l'article 773

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme,

Le Maire,

